

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 novembre

# **LA CRISE ÉNERGÉTIQUE POUSSE LA FILIÈRE PORCINE AU BORD DE LA RUPTURE : ALERTE ROUGE SUR LES RISQUES D'IMPORTATIONS**

INAPORC alerte les pouvoirs publics et les consommateurs de la mise en danger de l'ensemble des maillons de la filière porcine. L'explosion des coûts de l'énergie vient s'ajouter à une situation déjà difficile pour une filière confrontée depuis 2021 à une crise aussi violente qu'inédite, avec la flambée des coûts de l'aliment des porcs qui fragilise de nombreux élevages malgré des aides conséquentes de l'Etat destinées aux éleveurs et saluées par la profession.

À ce stade, le plan d'aide énergie proposé par la France est un premier signal positif, mais n'est absolument pas à la hauteur de l'impact économique subi par les entreprises du secteur.

Si aucune mesure complémentaire n'est prise dans les plus brefs délais pour aider la filière à surmonter cette nouvelle épreuve, de nombreuses entreprises de transformation et de nombreux élevages vont disparaître en France et l'impact va se cumuler sur tous les maillons de la filière porcine.

De fait, la France va perdre en compétitivité à l'échelle européenne, car les principaux pays producteurs de viandes de porc et de charcuteries en Europe ont mis en place des plafonnements du coût de l'énergie.

L'Allemagne annonce ainsi un plafonnement du prix de l'électricité à 130 €/MWh, l'Espagne et le Portugal, de leurs côtés, ont d'ores et déjà acté 200 €/MWh alors que plusieurs entreprises françaises ont dû acheter leur électricité à plus de 500€/MWh

### **Des mesures urgentes de soutien indispensables à la survie de la filière porcine**

Dans ce contexte intenable pour les éleveurs et les entreprises de la filière, INAPORC appelle de toute urgence à la mise en place de mesures de sauvegarde de la filière :

- Mise en place par les pouvoirs publics d'un dispositif de bouclier énergétique efficace pour l'ensemble des entreprises- de la filière (élevage, fabricants d'aliment, abattage, charcutiers, distribution) à la hauteur de ce que font nos concurrents européens ;
- Répercussion jusqu'au consommateur des hausses de coûts de production (amont et aval) ;

Le bouclier énergétique sera ainsi déterminant pour éviter une répercussion trop violente des coûts d'énergie au consommateur avec un enjeu majeur de préserver la capacité de la filière à proposer des produits accessibles.

Sans cette mobilisation collective, les éleveurs et les entreprises de la filière ne pourront pas traverser cette crise et de nombreux acteurs cesseront définitivement leur activité entraînant de nombreuses pertes d'emplois, de savoir-faire et affaiblissant durablement la souveraineté alimentaire de la France.

## **Disparition d'entreprises et d'élevages**

Si aucun plafonnement des coûts de l'énergie n'est mis en œuvre par les pouvoirs publics, c'est la répercussion de cette hausse qui est en jeu. Si elle n'est pas répercutée jusqu'au consommateur, c'est une nouvelle fois le prix du porc à l'achat auprès des éleveurs qui sera en baisse. Ce processus est déjà enclenché : le cours du porc au Marché du Porc Breton est passé de plus de 2 € le kg cet été à 1,81 € le kg au mois de novembre 2022.

Compte tenu des coûts de production toujours au plus hauts dans les élevages, beaucoup d'éleveurs ne pourront pas faire face et risquent d'arrêter leurs activités. Or la profession anticipe déjà une perte de 3% de sa production en 2022 en raison de la crise de début d'année.

Avec un surcoût énergétique pouvant représenter jusqu'à 8% du chiffre d'affaires en 2022, bon nombre d'entreprises de transformation ne pourront pas survivre.

## **Les importations favorisées au détriment de la souveraineté alimentaire**

De plus, la France est tout juste autosuffisante dans le secteur porcin, avec un taux de couverture de ses besoins de consommation de 105%. Une absence de mesures de plafonnement de l'énergie en France comparables à celles de l'Espagne et de l'Allemagne, principaux pays concurrents pour la filière, va immanquablement favoriser les importations de viandes et de charcuterie et par là-même remettre en question la souveraineté alimentaire française en matière de produits porcins. Après des années d'efforts de mise en valeur de l'origine France, cette nouvelle distorsion de concurrence mettrait dangereusement à mal la compétitivité de la filière française.

Sur les 7 premiers mois de l'année 2022, les importations de porc ont d'ores et déjà progressé de 6,6%

**Le gouvernement doit agir urgemment : C'est maintenant que se joue notre souveraineté alimentaire de demain !**

À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français, dont 25 000 en élevage.

---